

PETITE GAZETTE

de DAMMARTIN et des ENVIRONS

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES

Les Abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois et sont continués
d'office, sauf avis contraire

Seine-et-Marne	BUREAU ET RÉDACTION	Paris
et	Librairie E. LEMARIÉ	nt
départements limitrophes	A DAMMARTIN-EN-GOËLE	les autres départements
Un an 3 fr.	ANNONCES la ligne 20 cent	Un an..... fr. 50

ECHOS DE LA SEMAINE

16 Avril — Un incendie considérable détruit les ateliers de la compagnie française de celluloid, à Stains (Seine). Les dégâts matériels dépassent 100.000 francs.

17 Avril — M. Félix Faure visite le salon de peinture des Champs Élysées, accompagné du ministre des Beaux-Arts et des présidents de la Société des artistes français et du Jury de peinture.

18 Avril — Ouverture des hostilités et rupture des relations diplomatiques entre la Turquie et la Grèce.

— Départ de M. Félix Faure, président de la République, pour son voyage en Vendée.

19 Avril — Exécution capitale à Lons-le-Saunier, de Vaillat, auteur du double assassinat de Pratz, près de Saint-Claude.

20 Avril — Ouverture à Paris, du congrès des Sociétés savantes, sous la présidence de M. Léopold Delisle, membre de l'Institut.

21 Avril — Inauguration du port de Sfax (Tunisie), par les ministres de l'Intérieur, du Commerce et des Finances, assistés de quelques députés et des autorités civiles et militaires du protectorat tunisien.

22 Avril — Le roi d'Italie est victime d'une tentative d'assassinat, exécutée dans les mêmes conditions que le crime de Caserio. Grâce à la présence d'esprit du roi Humbert, cette tentative a échoué et l'assassin, Acciarito, a été immédiatement arrêté.

— Attentat contre le président de la République de l'Uruguay, sur qui un coup de revolver est tiré, sans qu'il soit atteint. L'assassin est mis aussitôt en état d'arrestation.

CHRONIQUE LOCALE

DAMMARTIN

Samedi dernier, le conseil municipal de Dammartin s'est réuni en séance extraordinaire sous la présidence de M. Hémar maire assisté de M. Viel Lamare, juge de Paix du canton de Dammartin et président de la section cantonale du *Souvenir Français*, qui désirent obtenir de nos édiles, un emplacement convenable pour l'apposition des plaques commémoratives, destinées à rappeler les noms des soldats du canton morts au service de la Patrie.

A l'unanimité, le conseil a fait droit à la demande de M. Viel Lamare

et s'est montré très favorable à l'idée emise par l'honorable président de l'œuvre du *Souvenir Français*, de donner à la cérémonie d'inauguration de ces plaques commémoratives, tout l'éclat que peut comporter une solennité aussi patriotique.

On croit que cette cérémonie aura lieu le 7 Juin, lundi de la Pentecôte.

— De nos jours, il faut du nouveau ! La génération présente, généralement très affairée et quelque peu blasée, ne prend guère intérêt qu'à ce qui se présente à elle avec l'attrait de l'extraordinaire et de la nouveauté. Les cérémonies religieuses, si imposantes soient-elles en nos grandes solennités pour les vrais croyants — bien rares aujourd'hui dans les campagnes, surtout parmi le sexe fort — se ressentent particulièrement de cet état d'insensibilité. Aux âmes contemporaines, devenues sceptiques, et peu ouvertes aux beautés de la mystique, il faut autre chose que la monotonie ordinaire des offices liturgiques.

C'est ce qu'a parfaitement compris l'aimable curé-doyen de Dammartin. Voulant attirer, le jour de Pâques, un grand nombre de fidèles en son église, il avait organisé avec le concours d'artistes amateurs de ses amis, auxquels s'était joint, notre distingué compatriote, M. André Dupont, une magnifique messe en musique dont le succès a répondu, et au-delà, à l'attente de tous.

Jamais, de mémoire d'homme, une si belle et si puissante harmonie n'avait vibré sous les voûtes de Notre-Dame, comme jamais, non plus, foule aussi compacte ne s'était trouvée réunie dans l'enceinte de la vieille collégiale.

Le soir, non moins solennels et non

moins artistement chantés, les Vêpres et le Salut, avaient attiré aussi, une nombreuse assistance.

Remarqué surtout le matin, le *Panis angelicus* et l'*Agnus Dei* de César Frank; et le soir, l'*Ave Maria* de Saint-Saëns.

Nous ne voulons pas apprécier ici le mérite respectif de chacun des artistes; disons seulement que tous ont fait preuve d'un talent remarquable.

Prise d'émulation, la fanfare, elle-même s'est réellement surpassée dans les trois morceaux qu'elle a donnés à la messe et dont l'exécution ne laissait rien à désirer.

Les paroissiens de Dammartin ravis du plaisir délicat que leur a procuré leur sympathique pasteur, non seulement garderont le meilleur souvenir de cette double cérémonie, mais se promettent de revenir plus nombreux encore à la prochaine occasion qui leur sera offerte.

— Dans la journée, la fanfare municipale a donné un concert public sur la place de l'Hôtel-de-Ville et a fait entendre une série de morceaux nouveaux d'une très bonne exécution.

— Mardi dernier 20 Avril courant, vers 6 heures du soir, un cheval qui venait de s'échapper de la forge de M. Laire, maréchal ferrant, parcourait au galop la grande rue de Dammartin. Le facteur de ville, Revillion qui se trouvait dans la rue s'est résolument jeté au devant de cet animal et l'a fait entrer dans la cour de l'Hôtel St^e Anne où il a pu être repris par M. Laire qui était à sa poursuite.

Dans cette circonstance le facteur Revillion a fait preuve de courage et de dévouement, et a conjuré peut-être, de graves accidents qu'aurait pu cau-

ser cet animal, la rue à cette heure, étant remplie d'enfants.

Nous adressons nos vives félicitations au brave facteur.

SAINT-MARD

Un accident dû à l'imprudence, et qui aurait pu avoir de graves conséquences s'est produit dimanche, à la fête patronale de Saint-Mard.

Un jeune homme du pays, Léon-Ernest Landry s'exerçait, avec une carabine Flobert, au tir de M. Vincent Mavré.

Le propriétaire de l'établissement se trouvait non loin de R. Soudain, l'arme que tenait le jeune homme vint à dévier du côté de M. Mavré. Celui-ci pour éviter un accident, saisit le canon de la carabine, avec la main droite pour ramener l'arme dans la direction des cibles. Malheureusement, ce mouvement fit partir le coup et blessa M. Mavré à la main gauche.

Bien que fort douloureuse, cette blessure est heureusement peu grave.

NANTEUIL-LE-HAEDOIGN

Mercredi, Madame C..., de Nanteuil, se rendait à pied à Versigny, pour solder une dette. Elle était porteuse d'une somme de 800 fr. en billets. Ses deux enfants l'accompagnaient. Chemin faisant, en donnant le sein au plus jeune, elle laissa tomber les billets, et ne s'en aperçut qu'une fois arrivée à Versigny. En vain se mit-elle à leur recherche: il lui fut impossible de les retrouver.

La personne qui aurait trouvé les billets de banque est priée de vouloir bien les déposer au secrétariat de la Mairie de Nanteuil. Il y aura bonne récompense. *(ECHO du Valois)*

— Le sieur Goulas, âgé de 48 ans,

employé comme cocher chez M. Magdelain, cultivateur à Nanteuil, attendait son maître à la gare, dans la soirée du 13 courant, monte sur le siège d'une victoria, lorsqu'au passage de l'express, le cheval prit peur et partit comme un trait, avant que le cocher ait eu le temps de saisir les guides. Dans une course folle de quelques instants, l'attelage vint heurter contre l'angle d'un mur avec une telle violence que le pan de muraille s'écrouta tandis que la voiture étant mise en pièces, le malheureux Goulas était projeté contre le marche-pied ou sur l'angle du trottoir, on ne sait au juste, et se faisait à la face une profonde entaille qui lui détachait l'œil de l'orbite, lui emportait une partie de la joue gauche et lui coupait la moitié du nez.

L'arrivée en ville du cheval traînant à une allure vertigineuse des débris de brancards donna l'alarme et amena bientôt la découverte du blessé, qui fut transporté avec de grandes précautions à l'auberge Laurent, où il reçut les soins empressés du docteur Grenier. Reconduit ensuite sur une civière à son domicile, le blessé demeura pendant plusieurs jours dans un état alarmant, endurant de vives douleurs. Il est actuellement hors de danger, mais il portera pendant bien longtemps les marques de l'accident qui a failli lui coûter la vie.

V23

Trois individus étrangers au pays, les nommés Louis Bloquet, mécanicien, natif du Pas-de-Calais; Jules Chambas, charretier, né à l'Isles-Adam, et Desire Dussard, également charretier, né à Lille, surpris le 28 du mois dernier en état de braconnage, ont été l'objet d'un procès-verbal. Comme on négligea de

les mettre en lieu sûr, ils ont disparu et, depuis on les cherche vainement.

CLAYE-SOUILLY

Dimanche, vers huit heures du soir un jeune homme de 19 ans, Henri Margnat, se trouvait dans la rue principale de Claye, en compagnie d'un de ses camarades nommé Biarne, lorsqu'ils croiserent deux individus.

L'un de ces hommes, Louis Chalvi-gnac, saisit Margnat par le bras et le jeta brutalement sur le côté du trottoir. Cette chute occasionna une légère blessure à la victime.

Les gendarmes, attirés par le bruit de la lutte accoururent aussitôt et verbalisèrent.

(ECHO de la Brie.)

TINEUX

Lors du récent mouvement judiciaire publié à *l'Officiel*, nous avons eu le plaisir de voir figurer le nom de M. Potier, beau-père de M. Gustave Tronchon, qui, de Conseiller à la Cour d'appel, vient d'être appelé au siège de Président de Chambre. Disons que M. Potier jouit à la Cour d'appel d'une très grande considération et que la dignité dont vient d'être pourvu cet honorable magistrat est considérée dans son entourage, comme la juste récompense de ses travaux et de ses mérites personnels.

Projets de chemin de fer

Echo de la réunion publique de Claye-Souilly :

Au cours de la séance, un électeur a demandé à M. Derveloy ou en était le projet de chemin de fer de Meaux à Dammartin.

L'honorable représentant de l'arrondissement a répondu : « Le conseil général a été appelé à examiner cette

question qui intéresse surtout les cantons de Meaux et de Dammartin. On a objecté que le trafic ne serait pas en rapport avec la dépense, et le projet a d'abord été rejeté. Mais on ne s'est pas tenu pour battu et MM. Moquet, conseiller général de Dammartin, et Droz, conseiller général de Meaux, sont intervenus auprès de M. le ministre des travaux publics qui a promis d'examiner à nouveau la question. A ce propos, dit l'orateur, permettez-moi de vous parler en toute franchise de la prolongation vers Claye du chemin sur rails de Gargan à Livry. La seule chance de réussite serait que l'Administration de la guerre prit en mains le projet afin de relier directement le fort de Vaujours à la capitale, ce qui n'a pas encore lieu actuellement. Je m'occuperai d'autant plus volontiers de la réalisation de ce vœu que j'y suis personnellement intéressé en ma qualité d'habitant de Claye. »

Concours Musical.

Bernay. — A l'occasion de la Fête Patronale, un Concours de Sociétés Chorales, de Symphonies, Musiques d'Harmonie, Fanfares, Trompettes et Trompes de Chasse, aura lieu à Bernay, le Dimanche 25 juillet 1897.

2, 700 francs de primes en espèces y seront distribués.

Les Sociétés qui n'auraient pas reçu le Règlement sont priées d'en faire la demande à M. le Secrétaire Général du Concours Musical de Bernay (Eure).

CONCOURS AGRICOLE

Parmi les lauréats du concours agricole installé au palais des machines, à Paris, nous trouvons ceux dont les noms suivent :

Fromages. — M. Emile Martin, à Oissery ; *Médaille d'or.*

Miels-Cires. — M. Louis-Albert Sommier, à Charny ; *Médaille d'argent.*

Plantes Vivantes — M. Léon Carnet au Mesnil-Amelot, *Médaille d'argent, grand module.*

FAITS DIVERS

LES ÉPAVES DE LA SEINE

Tous les ans, au premier avril, le Service de la navigation fait procéder à une besogne fort utile, et qui ne peut être achevée avant le 1^{er} octobre, et qui a pour objet le repêchage des animaux morts charriés par le fleuve.

Un marinier monté dans un bachot, muni d'un long croc et d'un coffre à couvercle, entreprend la recherche des cadavres, il fait une tournée par semaine du mois d'avril au mois de Juin, et deux tournées par semaine, de Juillet à Septembre.

D'après le récit statistique que nous avons sous les yeux, on a ainsi repêché en 1896, dans la traversée de Paris : 4.129 chiens, 282 chats, 933 rats, 114 poulets, 65 pigeons, 37 canards, 146 oiseaux, 227 lapins, 2 chèvres, 1 singe 3 perroquets, 178 poissons et la moitié d'un mouton ; au total, 6.117 cadavres, et 215 kilog. de viande.

Les repêchages sont encore très nombreux en amont et en aval de Paris.

On a retiré en tout 17.511 cadavres d'animaux et 515 kilog. de viande.

C'est l'industrie qui s'empare de ces débris organiques qu'elle transforme, mettant à profit les peaux et les graisses dans les fabriques de gants, de savons et de parfums.

On voit que le harpon du marinier rend aux Parisiens des services multiples et qu'il ne perd pas son temps en débarrassant l'eau de Seine des dépouilles qu'elle contient.

AVIS AUX COQUETTES

Un journal américain rapporte un

fait curieux arrivé, le mois dernier, à New-York :

Une actrice de haute marque ayant commandé un bain sulfureux dans l'un des premiers établissements de cette ville, se rendit à l'heure convenue dans la pièce qui lui était réservée, accompagnée de sa femme de chambre, mais à peine était-elle entrée que la servante se mit à pousser des cris, éponvautée par la transformation subite de sa maîtresse qui, en cinq minutes, était devenue aussi noire qu'une négresse.

L'actrice fut elle-même si effrayée de ce changement qu'elle perdit connaissance et tomba inanimée sur le plancher.

Les personnes attachées à l'établissement osaient à peine porter secours à la malheureuse femme. Mais bientôt tout s'expliqua. Un docteur appelé en toute hâte constata que l'actrice avait l'habitude de se peindre le visage, les bras et une partie du corps avec une crème contenant une très forte solution de zinc, laquelle, combinée avec le soufre dans l'eau avait produit l'étonnant effet que l'on vient de voir.

On prépara un nouveau bain à l'infortunée artiste qui, avec une sérieuse application d'iode, recouvra rapidement sa couleur naturelle.

PLAISANTE AVENTURE

Dans la petite ville de Valls, le service de l'octroi se montre extrêmement rigoureux et sévère.

Il y a trois jours, le cocher de M. X., rentier habitant la campagne à peu de distance de la ville, se rendait à Valls, porteur d'une bouteille enveloppée d'un papier. Il avait franchi sans s'arrêter la barrière de l'octroi quand deux préposés surgirent et, d'un ton brusque, lui ordonnèrent de rétrograder, bien qu'il leur

est déclaré n'avoir rien qui fut soumis à l'acquiescement des droits.

Une fois dans le bureau, le brigadier prend la bouteille, la débouche en déchirant le papier à la hauteur du goulot, puis, ayant flairé son contenu, se tourne vers le domestique, qui tranquillement l'observait, et lui dit :

— Eh donc, depuis quand le rhum n'acquiesce-t-il pas de droits ? Celui-ci est fameux, à en juger par l'odeur. Voyons un peu.

Et, saisissant un verre, il le remplit et le vida en faisant claquer la langue avec satisfaction.

Les deux autres préposés, suivant l'exemple de leur chef, goûtent également la liqueur, sans doute pour émettre leur avis.

Lorsque le brigadier, se ravisant, déchire l'enveloppe de la bouteille, peut-être pour voir la marque du fabricant, et voit à l'intérieur un long cordon blanc se déroulant sur lui-même.

Le domestique, questionné par les agents devenus blêmes, leur répond tranquillement :

— Comme vous ne m'avez pas donné le temps de répondre, je ne vous ai pas dit que mon maître m'envoyait, porter chez le médecin qui le soigne le ténia qu'il a évacué hier.

Tableau !

Les employés municipaux sortent précipitamment en se tenant l'estomac et le ventre.

NANTEUIL-le-HAUDOUIN (suite) (*)

SEIGNEURS DE NANTEUIL DE LA
MAISON DE CRÉPY

Raoul II, comte de Crépy et de Valois, devint seigneur de Nanteuil par son mariage avec Adèle ou Adée, fille de Hilduin IV, héritière de cette seigneurie (1).

Raoul est dit deuxième du nom pour le distinguer d'un autre Raoul

que l'on fait, sans preuve, fils de Gautier I^{er}, et qui, à ce que l'on suppose sans plus de fondement, au ait succédé à son père dans le comté de Valois (2).

Raoul, qui était le second fils de Gautier II, comte d'Amiens, de Vexin et de Valois, avait reçu de son père le comté de Senlis, et quelques seigneuries près de Chartres ; il eut ensuite le comté de Crépy et de Valois en partage (3). Les services qu'il rendit au roi Robert lui acquirent un grand crédit à la cour de ce monarque, et sa fortune, déjà considérable, fut encore augmentée, par son mariage avec la fille d'Hilduin IV, qui lui apporta en dot la terre de Nanteuil, qui était l'une des plus considérables du pays.

Après avoir quitté le château de Crépy, où il avait pris naissance, Raoul résida quelquefois à Senlis et le plus souvent au château de Nanteuil, qu'il abandonna cependant pour Crépy après la mort de son père, arrivée en 1027.

Le 1^{er} mai 1023, Raoul assista à la réunion des grands vassaux que le roi Robert avait convoqués à son palais de Compiègne, pour y tenir un conseil, au sujet des entreprises injustes d'Eudes, comte de Champagne, contre Thierry, duc de Lorraine, vassal de l'empereur Henri II. Le 2 février 1035, il se trouva au palais de Melun, à l'assemblée solennelle présidée par le roi Henri (4).

La vie paisible, que Raoul II menait dans ses domaines, offrait un contraste frappant avec les habitudes grossières et despotiques de ses aïeux ; il se montra toujours juste et bienfaisant et manifesta en plusieurs circonstances sa honte envers les habitants et les religieux de Nanteuil. Il entreprit pour ceux-ci, à ses frais, la reconstruction

de leur église de Notre-Dame, dont il éleva le chœur et les deux tours pour lesquelles il fit fondre plusieurs cloches (5).

Il perdit son épouse à Nanteuil et la fit inhumer dans l'église Notre-Dame, où un mausolée lui fut élevé deux siècles plus tard, sous une grande arcade, à droite du sanctuaire. Cette dame y était représentée couchée, les pieds appuyés sur une figure de lion léopardé (6).

* Voir les nos 396, 397, 399, 412, 413 415. de la *Petite Gazette*.

1. Du Cange, *Hist. de l'état d'Amiens*, p. 192, dit positivement qu'Adèle ou Adée, qui épousa Raoul de Crépy, était fille de Hilduin IV, comte de Roucy, et petite nièce de Manassès, comte de Damartin.

2. *Art de vérifier les dates*, t. v, p. 700.

Plusieurs auteurs, particulièrement les modernes, considèrent ce Raoul comme deuxième du nom, tandis que d'autres, également très-dignes de foi, le citent sous le nom de Raoul I^{er} et donnent à son fils celui de Raoul II ; de là, peut-être, les erreurs et les confusions qui se sont produites au sujet des épouses de Thibaut, comte de Champagne, et d'Herbert IV, comte de Vermandois, dont l'une était fille de Raoul II et l'autre de Raoul III, ainsi qu'on le verra plus loin.

L'origine de Raoul II est ainsi établie, d'après Duchesne (*Hist. de la m. de Châtillon*, p. 656) et Anselme (*Hist. des gr. off.*, t. 2, p. 266), qui ont dressé cette généalogie d'après des titres provenant, pour la plupart, du Trésor de Nanteuil.

Galeran ou *Valeran*, comte du Vexin français (Pontoise, Chaumont, Mantes et Meulan), vivait dans le x^e siècle, sous les rois Louis d'Outre-Mer et Lothaire, et eut pour épouse Edelgarde ou Hildegarde, comtesse d'Amiens, dont il laissa :

Gautier, premier du nom, comte de Vexin et d'Amiens, qui est cité dans des actes de 965, 968, 985, 987 et en 995, époque à laquelle il restitua à l'abbaye de Saint-Crépin de Soissons certaines terres du Valois, en présence de ses fils Gautier et Raoul. Il épousa Eve, fille et héritière de Landry, comte de Dreux, dont il eut :

1^o Gautier II, surnommé le Blanc, qui devint comte d'Amiens, de Vexin et de Valois,

fit bâtir le château de Crépy, sous le règne du roi Robert, et fonda en cette ville le monastère de Saint-Arnoul. L'an 1008 il eut pour épouse Adélais ou Adélaïde, fille d'Herbert, comte de Senlis, et héritière de ce comté.

2^o Geoffroy, qui devint, croit-on, comte de Dreux.

3^o Raoul, dont on ne trouve que le nom, et qui, d'après quelques auteurs, fut comte de Crépy et de Valois.

4^o Guy d'Amiens, évêque de Soissons, qui, en 972, fut donné en otage avec l'évêque de Beauvais, au duc de Normandie, pour le roi Louis V. Il mourut en 995.

Gautier II laissa de son mariage avec Adélaïde :

1^o Dreux, comte de Vexin et d'Amiens, qui épousa Editha ou Godiwe, fille d'Ételred, roi d'Angleterre, et mourut l'an 1035, dans le voyage de la Terre sainte qu'il avait entrepris avec Richard, duc de Normandie.

2^o Raoul, comte de Crépy et de Valois, qui devint seigneur de Nanteuil par son mariage avec la fille d'Hilduin IV.

3^o Foulques d'Amiens, qui était évêque d'Amiens en 997.

4^o Guy d'Amiens, chanoine de l'église d'Amiens, qui, selon la chronique de Corbie, succéda à son frère Foulques, sur le siège épiscopal de cette ville.

5^o Adèle, femme de Robert, comte de Meulan.

3. Du Cange, *Hist. de l'état d'Amiens*, p. 192. Les plaintes que l'évêque Fulbert adressa au pape Jean, au sujet des violences et des usurpations que Raoul exerçait et pour lesquelles il l'avait excommunié, prouvent, dit cet auteur, qu'il était voisin de l'évêque de Chartres.

4. D'Arbois de Jubainville, *Hist. des comtes de Champagne*, t. 1, p. 251 et 323.

5. A la fin du siècle dernier, l'église Notre-Dame de Nanteuil possédait encore deux de ces cloches, qui étaient les plus grosses ; elles étaient suspendues dans la tour dite de Saint-Babylas, et on lisait sur chacune d'elles l'inscription suivante : « Mentem sanctam, spontaneam, honorem Deo et patriæ liberationem. Radulphus Sylvanectensis nos fecit. »

6. Carlier, *Hist. du Valois*, t. 1, p. 277.

(A suivre). E. L.

TIMBRES EN CAOUTCHOUC

en tous genres
depuis 0 fr. 20 la ligne

DÉPOT DE MATÉRIAUX

Fers, fonte, Acier, tôle, zinc, plomb
bois de construction, charbons &
coke

L. DESCHAMPS

Route de Jully,
en face la gare de Dammartin

S^t-MARD DAMMARTIN (S.-et-M.)

PRUX-COURANT sans escompte 1806-07

Grosse Houille Charleroi	les 100 ks	
1 2 gras, sans fumée 1 ^{re} qualité		3.80
Gailletins français		
1 2 gras, sans fumée 1 ^{re} qualité		3.50
Charbon de Forge (noisettes lavées)		3.50
Gailleterie de Mons p. machine		3.20
Tout-venant	—	2.60
Briquettes	—	2.70
Boulets de Charleroi		
pour chauffage économique	3 »	
Coke de gaz n° 0	l'hectol.	1.45
Coke grésillon de forge	—	0.95
Anthracite anglais	les 100 k.	
(great mountain)	6	

Marchandises prises au dépôt, transport en plus
suivant distance.

Pelles de terrassier, acier fondu, bout trempé

	5'	6'	manches	
	1.40	1.50	0.90	
Fourches à cailloux 9 dents				7.50
Fourches à crocs à fumier 4 dents				2.75
Fourches à bêcher 4 dents				3.80
Fourches à betteraves				1.90
Fourches à foin	1=65	1=80		2=10
— 2 dents	1.40	1.50		1.75
— 3 dents	1.90	2 »		2.20

Louchets, Rateaux, Binettes parisiennes
Fourches à douilles, Poulies de puits.

Lessiveuses en tôle forte galvanisée,
très solides

avec Tube. Injecteur et Crèneaux mobiles
Contenances : 40 l. 55 l. 70 l. 90 l. 130 l.

Prix : 11 fr. 13 fr. 15 fr. 19 fr. 3 fr.

Foyers : 12 fr. 12 fr. 14 fr. 14 fr. 20 fr.

Prix total : 24 fr. 25 fr. 29 fr. 33 fr. 41 fr.

Les foyers sont tout en fonte, brûlant bois
et charbon de terre.

Seaux de ménage en tôle galvanisée 1 fr. 40

Seaux d'écurie » très forts 3 fr. 25

Paniers de nez pour chevaux, 0 fr. 60 et 0 fr. 70

Grillage galvanisé, ronces et po-
teaux en fer.

Directeur Gérant : E. LEMARIE

Imp. E. Lemarié à Dammartin

Achille OFFROY, à Dammartin

BICYCLETTES, TANDEMS
et fauteuils roulants PEUGEOT

PEUGEOT La grande Marque Nationale
en vue de se mettre à la por-
tée de tous les acheteurs vient de créer une
bicyclette routière absolument garantie com-
me solidité, rigidité, et contre tout vice de
construction pouvant porter le poids de
110 Kil. sur toutes routes.

Cette machine munie de pneus Jackson
pur Java 1897 est offerte à MM. les amateurs
au prix de 280 francs.

Plaque d'identité, grelot et accessoires
compris.



Les machines PEUGEOT assurent la vie
aux routiers; loin de discréditer les coureurs
de renom comme certaines machines sans
nom; elle les porte tous à la victoire.

Elles s'imposent toutes par leur roule-
ment et leur solidité.

Charbons et Cokes en Gros
Meubles de jardin

S'adresser pour tous renseignements et
commandes à M. Achille OFFROY, à Dam-
martin-en-Gorie (Seine-et-Marne)

La Compagnie du Drapeau

Le charmant ouvrage édité sous ce
titre par la librairie Flammarion à Paris,
à 350 pages de texte, avec couverture
illustrée, et se vend 3 fr. 50. C'est un
roman d'actualité, vivant, plein d'en-
train. La scène se passe dans les Céven-
nes méridionales: il porte l'impression
de la couleur locale et du joyeux soleil.
C'est une note claire jetée dans le con-
cert lassant des blasés de notre époque.
L'auteur a voulu réagir contre ce noir
marasme. Son œuvre égale, rafraîchit
et repose.

Cet intéressant ouvrage est livré à 2 fr. 75
aux abonnés de la Petite Gazette.

PLUSIEURS
BÉLIERS SOUTHDOWN
A VENDRE

S'adresser chez M. Gatti cultivateur
à Moussy-le-Vieux.

JEUNE HOMME, 24 ans, demande
place cocher, connaissance un peu le jardin, ferait intérieur
S'adresser au Bureau du Journal.